

Chambre des Représentants.

(SESSION DE 1876-1877.)

IV.

Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1877 ⁽¹⁾.

MODIFICATIONS PROPOSÉES PAR LE GOUVERNEMENT.

CHAPITRE IV.

SOLDE DES TROUPES.

ART. 15. — *Traitement et solde du génie.*

Augmentation demandée fr. 70,000 »

Les dispositions qui règlent les frais de bureau des commandants du génie donnent lieu depuis longtemps à des plaintes fondées.

La reprise du casernement par l'État ayant augmenté considérablement les écritures et le travail administratif, ces plaintes se sont manifestées avec une plus grande intensité, et il est devenu urgent de modifier les dispositions qui règlent la matière.

Actuellement les commandants du génie emploient dans leurs bureaux des écrivains payés à la page, et obtiennent le remboursement des avances qu'ils font pour ce service et pour l'achat des fournitures de bureau, au moyen de déclarations spéciales, avec pièces justificatives à l'appui; ces dépenses sont imputées sur l'article 21 du Budget (matériel du génie).

Ce système a été reconnu excessivement vicieux, parce qu'il entraîne des formalités nombreuses, et surtout parce qu'il est difficile et même souvent impossible de trouver des personnes capables, qui consentent à accepter un emploi de copiste; cette position ne présentant aucune stabilité.

D'un autre côté, le travail des copistes étant réglé à la page, on ne peut pas

(1) Budget, n° 103, VII, session de 1875-1876.

distraire ces employés de leur besogne pour les utiliser à tous les autres travaux de bureau, tels que le classement et la tenue des archives, les recherches à faire dans ces archives, les inscriptions dans les registres, etc., et il en résulte que les commandants du génie sont obligés de faire eux-mêmes une besogne qui est d'un ordre inférieur et qui leur fait perdre un temps qu'ils pourraient mieux employer aux études et aux travaux très-étendus et très-importants de leur service.

Afin de remédier à cette situation, le Département de la Guerre a l'intention de créer, pour les bureaux du génie, une catégorie d'employés sous le titre de commis du génie, et d'accorder aux commandants du génie une indemnité fixe et annuelle à titre de frais de bureau, ainsi que cela existe dans l'Administration des Ponts et Chaussées et dans toutes les administrations qui ressortissent au Département de la Guerre.

Pour réaliser ce projet, il y aurait lieu de distraire de l'article 21 du Budget (Matériel du génie) une somme de 70,000 francs et de porter cette même somme en augmentation à l'article 15 (traitement et solde du génie), pour être répartie comme il suit :

A. Création de 28 commis pour les bureaux des commandants du génie, savoir :

8	commis principaux du génie de 1 ^{re} cl. à fr. 2,400 . fr.	19,200 »
4	» » » 2 ^e » 2,100 . .	8,400 »
4	» du génie de 1 ^{re} classe à . . . fr. 1,800 . .	7,200 »
6	» » » 2 ^e » 1,500 . .	9,000 »
6	» » » 3 ^e » 1,200 . .	7,200 »
TOTAUX : 28 commis fr.		51,000 »

B. Indemnités fixes de frais de bureau, pour les commandants du génie, à répartir par décisions ministérielles, en raison de l'étendue et de l'importance du service de chaque commandant du génie 19,000 »

TOTAL. . . fr. 70,000 »

CHAPITRE VII.

ART. 21 — *Matériel du génie.*

Diminution proposée fr. 70,000 »

Les motifs de la diminution proposée à l'article 21 du Budget sont expliqués dans la note ci-dessus, au sujet de l'augmentation demandée pour l'article 15 du Budget (Traitement et solde du génie).

Relevé des augmentations et des diminutions de crédit à porter par amendements au Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1877.

Art. du BUDGET.	SERVICES.	CRÉDITS.		DIFFÉRENCE.	
		demandés AU BUDGET primitif.	AMENDÉS.	DIMINUTION.	AUGMENTATION.
15	Traitement et solde du génie	1,199,500 »	1,269,500 »	»	70,000 »
21	Matériel du génie	1,550,000 »	1,460,000 »	70,000 »	»
	BALANCE	2,729,500 »	2,729,500 »	70,000 »	70,000 ..

Ces deux amendements n'apportent aucune modification au chiffre total du Budget primitif du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1877, qui reste fixé à la somme de fr. 41,056,800 »

Le Ministre de la Guerre,
S. THIEBAULD.